



Marseille

Ascenseur à bateaux : La Ciotat plus légitime que Marseille ?

La filière se déchire quant au choix du site où sera installé cet équipement



À gauche, une partie des terre-pleins des chantiers navals La Ciotat Shipyards où sont déposés certains des superyachts en réparation. À droite, l'un des six bassins de radoub du port de Marseille où sont mis au sec les superyachts pour travaux.

/ PHOTOS NICOLAS VALLAURI ET FRÉDÉRIC SPEICH



En concurrence depuis plusieurs années sur le marché de la réparation des yachts de grande plaisance, les sites de La Ciotat et Marseille se trouvent au cœur d'une polémique qui ne cesse d'enfler depuis quelques semaines. Les deux places portuaires revendiquent, en effet, la légitimité de l'installation d'un futur ascenseur à bateaux, d'une capacité de levage supérieure à 5 000 tonnes, qui permettrait de concurrencer l'équipement équivalent dont s'apprête à prendre livraison le port de Barcelone. Et d'en appeler à l'arbitrage de la Région Sud (Provence-Alpes-Côte d'Azur) dont elles sollicitent d'ailleurs toutes deux l'aide financière.

La ville de La Ciotat, la Semidép et leurs chantiers navals La Ciotat Shipyards ont en effet lancé un appel à projets dans le cadre d'une OIR (Opération d'intérêt régional) "Industrie navale et maritime", dont la clôture est fixée au 2 février. Celui-ci porte sur l'acquisition d'un ascenseur de 4 000 tonnes, capable de sortir de l'eau et déposer à quai des navires de 80 m de long; équipement dont les travaux pourraient démarrer en 2019 et la livraison intervenir en 2021; le tout pour un investissement de près de 100 millions d'euros. Mais les professionnels de la fi-

lière ne l'entendent pas de cette oreille et l'ont fait savoir haut et fort aux décideurs locaux, région Sud et Grand port maritime en tête. Dans un courrier commun porté par l'association Riviera Yachting Network, la société Monaco Marine - l'un des poids lourds de la filière, basé à La Ciotat - s'est officiellement positionnée en faveur d'un ascenseur de plus de 5 000 tonnes, installé à Marseille. Sa démarche a reçu les soutiens d'Other Angle Yachting, de l'association des professionnels du yachting et du groupement des équipages professionnels du yachting qui réunit à lui seul près de 3 500 navigants, mais aussi du Club de la croisière Marseille-Provence que préside Jean-François Suhas.

"Nous avons déposé en avril 2016 un dossier d'ascenseur sans précision géographique, mais il s'est avéré que les opportunités en termes d'espaces et d'environnement (dessertes, centres de décision, etc.) étaient plus favorables à Marseille, indique Laurent Falaize, président de Riviera Yachting Network. De plus, sachant qu'un tel équipement ne verra pas le jour avant deux ou trois ans, autant nous démarquer du projet de Barcelone et nous projeter vingt ans dans le futur avec un investissement plus lourd et irréversible. Par ailleurs,

Pour l'heure, officiellement, le Grand port maritime n'en veut pas...

le projet ciotaden est une initiative essentiellement politique, menée sans aucune concertation avec les professionnels."

Pour Gilles Guichet, patron de Sud Marine Shipyard, l'une des deux entreprises de réparation navale marseillaises spécialisées dans les yachts de grande plaisance, "nos cales sèches étant pleines, tout ce qui peut permettre de nous développer est une bonne chose, et c'est le cas de l'ascenseur. D'autant qu'après tout ce qui a été fait pour La Ciotat, il serait temps qu'on fasse la même chose pour Marseille. Mais ce qui manque surtout, c'est du stationnement à quai. Les yachts veulent rester à Marseille après réparation, mais nous sommes obligés de les refuser car nous n'avons pas de place pour les accueillir au-delà du temps de leur réparation car d'autres bateaux attendent leur tour. Il faut absolument que le port et les acteurs locaux s'entendent pour créer des postes à quai. L'idéal serait entre la place de La Joliette et le Mucem".

Du côté de la Région Sud, on se veut extrêmement pragmatique. "N'étant pas des spécialistes de la réparation navale de grande plaisance, nous demandons aux deux acteurs principaux que sont les professionnels de la filière et le Grand port maritime, de se positionner clairement sur le sujet, Nous avons déjà interrogé le GPMM pour connaître sa position et allons le faire à nouveau." Son porte-parole ajoute: "Le projet ciotaden a déjà bien avancé, mais il n'est pas encore suffisamment mature pour pouvoir être financé par la Région. Si l'ascenseur devait se faire à Marseille, nous examinerions cette nouvelle option avec autant d'attention."

Mais la douche froide est venue du Grand port maritime de Marseille dont le directeur Jean-Marc Forneri a estimé récemment qu'il n'y avait "pas lieu à polémique" parce que "les deux sites affichent des ambitions très différentes". Et d'enfoncer le clou: "Ce n'est pas parce que La Ciotat veut son ascenseur, que Marseille doit en faire autant. Nous n'avons pas besoin de cet équipement. Nous préférons investir dans de nouvelles amodiations comme celles consenties à Monaco Marine, aux postes 112 et 114, pour une réparation navale à flot..."

Philippe GALLINI